

FAQ / QUESTIONS / REponses

1. Le format des films

a) **Sélections : *DVD uniquement !!!***

Parce que nous recevons chaque année plus de 300 films à visionner en présélection du festival, il nous est dorénavant impératif d'organiser les phases de visionnage dans un format unique. Nous n'acceptons que les DVD en sélection, les envois avec des VHS-DV-DVCAM-Super8... ne seront pas pris en compte. Aucun film ne sera renvoyé à l'expéditeur.

b) **Sélection officielle : *les formats de diffusion acceptés !***

Si votre film est sélectionné pour participer à une des prochaines compétitions du festival, vous pourrez alors nous le faire parvenir dans un autre format, par exemple :
DVCAM
BETASP
35 mm

2. Les sélections

a) ***Qui se charge des sélections ?***

Une commission de membres de l'association se charge de visionner la totalité des films reçus.

b) ***Quels sont les critères de la commission ?***

En premier lieu, la commission tient compte des articles composant le règlement du festival. Ensuite, une grille de notation est distribuée à chaque membre de la commission. Les films n'atteignant pas une note supérieure ou égale au barème défini par la commission sont exclus d'office. Les films qui atteignent à la majorité la note maximale sont sélectionnés d'office. Après débats, un vote à main levée départage les films restants en compétition. Exemples de critères de sélection :

- Force et pertinence du scénario
- Mise en scène
- Esthétisme

c) ***Ou et quand envoyer vos films ?***

Chaque candidat devra obligatoirement envoyer son film avant le 1^{er} décembre 2008, au format DVD, à l'adresse suivante :

Association **Festiv'Art**
45 rue Armand Dutreix
87000 Limoges
FRANCE

Tous les documents qui nous parviendront ne seront pas retournés, de plus, tous les documents qui nous parviendront au-delà du 15 décembre 2007 ne seront pas pris en compte par notre commission.

3. La sélection officielle

a) Qui compose le jury ?

Le jury se compose au minimum de cinq personnes, en rapport plus ou moins direct avec le cinéma. La liste des membres du jury sera disponible sur notre site Internet au moins trois (3) semaines avant le festival.

Exemples :

- Réalisateurs
- Techniciens (son, image, lumière...)
- Critiques & écrivains
- Journalistes
- ...

1) Le jury jeune

Un jury composé de lycéens remettra un prix de la jeunesse pour chaque compétition.

b) Est il possible d'assister à la projection ?

Les réalisateurs ou producteurs d'un film en sélection officielle sont invités par le festival pour toute la durée de celui-ci, toutefois, les modalités de prises en charge exactes pour les transports et l'hébergement seront précisées aux personnes concernées lors des résultats des présélections.

c) Quels sont les prix décernés en compétition ?

Que ce soit pour la compétition documentaire ou la compétition générale, le jury remet deux prix : le prix du jury et une mention spéciale. Le public remet un prix. Le jury jeune remet un prix.